Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-200084168-20251216-20251211_13-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY
-CONSEIL MUNICIPAL-
Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, COLIN Sandrine, EVEN Jean-Louis, FERCOQ Claudette, GAREL Romain, GUENNEC Christiane, HENRY Jean-Marc, JEGOU Marie-France, LAUDREN Jeanine, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLE Renaud, MEUR Jean-Luc, MORVAN Joël, PARISCOAT Arnaud, THIRION Gérard

Procurations : GAUTHERON Claudine pour COADIC Danièle, SALIC Mireille pour MERLE Renaud

Absents : BENECH Ludivine, CORBEL Tugdual, DEKKER Antwan, HENRY Gaëlle, LE MENE Séverine, LOYER Guénolé, PIAT Sophie

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 3 décembre 2025

Secrétaire de séance : COADIC Marie-Laure

Délibération 83 – 20251211_13

PAP Hengoat

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la politique patrimoniale du Conseil Régional à travers l'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».
La conservation du patrimoine ne peut plus seule constituer un critère d'intervention financière pour les partenaires institutionnels. Il faut l'accompagner d'actions de valorisation innovante, créative ou expérimentale.
Ces actions devront s'inscrire dans un Plan d'Aménagement Patrimonial à l'échelle de la commune.
Trois types de plan peuvent être envisagés :
- Plan d'aménagement dans un espace déterminé ;
- Plan d'aménagement thématique (préservation des maisons en terre...) ;
- Les deux à la fois.

Les aides à la restauration du bâti ancien, au titre des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ne seront accordées qu'aux projets inscrits dans ces plans.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-200084168-20251216-20251211_13-DE

Monsieur le Maire présente le Plan d'Aménagement Patrimonial de la commune de Hengoat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE de valider ce Plan d'Aménagement Patrimonial pour la période 2026-2029.

Fait à la Roche-Jaudy
le 11/12/2025

La secrétaire de séance
Marie-Laure COADIC

Le Maire
Jean-Louis EVEN

MAIRIE LA ROCHE - JAUDY
CÔTES D'ARMOR